

Délibération 2023-29-CA

Séance du 12 octobre 2023

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Budget rectificatif n°2 sur l'exercice 2023

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en Salle Cleuet du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 12 octobre 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président ;

Le quorum étant atteint,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Article 1 : Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

1 086 ETPT sous plafond législatif et 120 ETPT hors plafond d'emplois législatif
121 721 394 € d'autorisations d'engagement dont :

86 391 839 € en personnel
20 653 376 € de fonctionnement
14 676 179 € en investissement

124 050 573€ en crédit de paiement, dont
86 391 839 € en personnel
20 869 146 € de fonctionnement
16 789 588 € en investissement

118 812 786 € en prévision de recettes
- 5 237 787 € de solde budgétaire

Article 2 : Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 2 659 387 € de variation de trésorerie
576 942 € de résultat patrimonial
3 916 942 € de capacité d'autofinancement
- 4 669 530 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le budget rectificatif n° 2 sur l'exercice 2023.

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Valenciennes, le 12 octobre 2023

Abdelhakim Artiba

Président



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2023 après BR2 UPHF hors INSA

Catégories d'emplois	Nature des emplois	(A)		(B)		$(C) = (A) + (B)$
		Emplois sous plafond Etat	En ETPT	Emplois financés hors SCSP	En ETPT	
Enseignants, enseignants-rechercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	512			512
		CDI	-			-
	Non permanents	CDD	68			68
						109,0
	S/total EC		580,00			621
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS						
BIATOSSE	Permanents	Titulaires	455			455
		CDI	16			19
	Non permanents	CDD	35			111
	S/total BIATOSSE		506			585
	Totaux		1 086			1 206
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat						
(5)						

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau 2
Autorisations budgétaires - Budget 2023 après BR2 - UPHF

Dépenses		Montants		Recettes	
		AE	CP	Montants	
Personnel	86 391 839,00 €	86 391 839,00 €		85 910 633,00 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	25 299 838,00 €	25 299 838,00 €		562 091,00 €	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	20 653 376,00 €	20 869 146,00 €		720 000,00 €	Autres financements de l'Etat
					Fiscalité affectée
					Autres financements publics
					Recettes propres
					Recettes fléchées **
Investissement	14 676 179,00 €	16 789 588,00 €		3 093 191,00 €	Financements de l'Etat fléchés
				4 363 862,00 €	Autres financements publics fléchés
				- €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	121 721 394,00 €	124 050 573,00 €		118 812 786,00 €	TOTAL DES RECETTES
					Solde budgétaire (excédent)
					5 237 787,00 €
					Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.
** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 4
Équilibre financier - Budget 2023 après BR2 - UPHF

POUR VOTE DE L'ORGANE D'ÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		
Solde budgétaire (déficit) *	5 237 787,00 €	
dont solde budgétaire budget principal		Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget du SAIC		dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire FU		dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire BA1		dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire SIE		dont solde budgétaire BA1
		dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts		Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	7 149 248,00 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	2 200,00 €	600,00 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	9 809 235,00 €	et 7 149 848,00 €
Variation de trésorerie	-	- 2 659 387,00 €
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		Variation de trésorerie
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		
TOTAL DES BESOINS	9 809 235,00 €	et 9 809 235,00 € TOTAL DES FINANCEMENTS

	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (excédent) *	
dont solde budgétaire budget principal	
dont solde budgétaire budget du SAIC	
dont solde budgétaire FU	
dont solde budgétaire BA1	
dont solde budgétaire SIE	
Remboursements d'emprunts	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	600,00 €
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)	
ou - 2 659 387,00 €	Variation de trésorerie
ou - 2 449 336,00 €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
ou - 210 051,00 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	9 809 235,00 €
	et 9 809 235,00 € TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6

Situation patrimoniale - Budget 2023 après BR 2 UPHF

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		TOTAL	PRODUITS	TOTAL
Personnel	86 391 839,00 €	Subventions de l'Etat	85 910 633,00 €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	25 299 838,00 €	Fiscalité affectée	720 000,00 €	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	29 535 704,00 €	Autres subventions	17 616 012,00 €	
		Autres produits	12 257 840,00 €	
		TOTAL DES PRODUITS (2)	116 504 485,00 €	
TOTAL DES CHARGES (1)	115 927 543,00 €	<i>Ré resultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	576 942,00 €	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 504 485,00 €	
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	116 504 485,00 €			

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

TOTAL		RESSOURCES	TOTAL
	576 942,00 €	Capacité d'autofinancement*	3 916 942,00 €
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	9 150 000,00 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 321 829,00 €
+ donsations aux amortissements, dépréciations et provisions		Autres ressources	3 126 287,00 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		Augmentation des dettes financières	- €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 365 058,00 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	5 810 000,00 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 669 530,00 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 916 942,00 €		
= CAF ou IAF*			

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		TOTAL	RESSOURCES	TOTAL
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	3 916 942,00 €
Investissements	16 034 588,00 €		Financement de l'actif par l'Etat	4 321 829,00 €
Remboursement des dettes financières			Autres ressources	3 126 287,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 034 588,00 €		Augmentation des dettes financières	- €
APPORt au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 365 058,00 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF 2022	BR 1 2023	BR 2 2023	BI+BR2 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	1 310 246,00 €	-	5 703 701,00 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-	1 411 889,16 €	-	4 669 530,00 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)			2 011 343,00 €	-
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		101 643,16 €	-	2 659 387,00 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		23 020 443,43 €	17 316 742,43 €	18 350 913,43 €
Niveau de la TRESORERIE		1 644 492,10 €	-	366 850,90 €
		21 375 951,33 €	17 683 593,33 €	18 716 564,33 €